

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
18/06/2026
Date d'affichage
30/06/2026
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....20
Votants.....23
Réf : 2026-059
Objet : Désignation d'un référent Sécurité civile
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2026
Le Maire, A. MOMON

Le trente juin deux mille vingt-six à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Michael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Tom MAHÉ, Brigitte GOUYON, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT, Gwenael ALBERTELLI, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Laetitia GUISTEL pouvoir à Régine BRAUN
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN
Pascale PALARD pouvoir à Valérie BOCQUEL

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-059- Désignation d'un référent Sécurité civile

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de désigner un référent communal chargé d'assurer les relations avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et de contribuer aux actions de prévention, de préparation et de gestion des risques de sécurité civile ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De désigner Monsieur Michel DOYEN en qualité de référent Sécurité civile de la commune.
- Préciser que le référent assurera les relations avec le Service départemental d'incendie et de secours et participera au suivi des questions relatives à la prévention, à la préparation des mesures de sauvegarde et à la gestion des risques majeurs.
- Autoriser Monsieur le Maire à notifier cette désignation aux services compétents.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30/06/2026

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

